

Infos migrations

Numéro 60 - février 2014

Bilan annuel

Activité des
immigrés

Activité des immigrés en 2012

Les immigrés sont plus nombreux à être actifs en 2012 qu'en 2008. Bien qu'il y ait des différences par origines, globalement les hommes immigrés sont très actifs, les femmes moins. Ces deux populations, quand elles sont originaires des pays tiers, sont largement touchées par le chômage. Les immigrés des pays tiers sont surreprésentés dans les activités d'administration et de soutien, l'hôtellerie-restauration et la construction ainsi que dans les emplois salariés hors statut public. Les caractéristiques sectorielles se répercutent sur le temps de travail : les immigrés travaillent plus fréquemment, et de façon encore plus subie, à temps partiel que les non immigrés.

La population en emploi est globalement stable entre 2008 et 2012, avec 25,5 millions d'actifs occupés. Durant cette période, le nombre de chômeurs est passé de 2,06 millions de personnes à 2,81 millions. Les effectifs et les taux de chômage augmentent pour les immigrés, qu'ils soient d'origine d'un pays tiers ou non et qu'ils soient naturalisés ou non.

Les immigrés sont plus actifs que la population dans son ensemble

En 2012, 2,8 millions d'immigrés sont actifs en France, dont près des deux tiers originaires des pays tiers (tableau 1). C'est 14 % de plus qu'en 2008. Les immigrés contribuent en 2012 pour 9,2 % de l'emploi total. C'est un peu plus que la part des immigrés dans la population totale, du fait de leur structure par âge. Les immigrés en emploi se répartissent en trois tiers quasi égaux : un tiers est étranger originaire d'un pays tiers, le deuxième tiers est naturalisé originaire d'un pays tiers et le dernier tiers est constitué des personnes en emploi originaire d'un pays de l'espace économique européen (EEE). Les hommes immigrés, quelles que soient leurs origines, sont très actifs. En revanche, les femmes immigrées sont moins actives que les femmes non immigrées, en particulier les femmes originaires d'un pays tiers.

Le chômage concerne davantage les actifs d'origine étrangère

La conjoncture globale de la période 2008-2012 est mauvaise. Le taux de chômage global est passé de 7,4 % à 9,9 %. La hausse a été très forte de 2008 à 2009, mais continue depuis. Une période de crise voit le chômage davantage affecter les populations « fragiles », peu diplômées par exemple, mais aussi les immigrés. Lorsque le taux de chômage augmente d'un point en général, il augmente d'environ le double pour les immigrés. Ceci s'observe en France aussi bien que dans d'autres pays développés [1], notamment d'Europe occidentale (Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, ...) et d'Europe du Nord (Suède, ...). En France et pour les étrangers d'origine d'un pays tiers, l'impact est encore plus fort. Leur taux de chômage atteint 23 % pour les hommes et 29 % pour les femmes en 2012. Ces taux étaient de 17 % et 21 % respectivement en 2008. Les immigrés naturalisés (originaires des pays tiers) sont aussi touchés par le chômage (taux de 15%). Plus âgés et, du fait des délais de naturalisation, bénéficiant de davantage d'expérience de la vie en France, notamment du marché du travail, ils sont cependant moins affectés que les non naturalisés. Occuper un emploi facilite la naturalisation, mais cette même naturalisation peut aussi faciliter en retour l'obtention d'un emploi : accès à des professions réglementées, mais aussi « signal » généralement perçu favorablement par les employeurs. Les immigrés des pays de l'EEE sont très actifs et globalement moins affectés par le chômage que l'ensemble de la population. Par origine et sexe détaillés, les taux d'activités (et de chômage) varient sensiblement (tableau 2).

DSED

Tableau 1 : population active, taux d'activité et taux de chômage, 2008 et 2012

	population active		taux d'activité		taux de chômage	
	2008	2012	2008	2012	2008	2012
Population active totale	27 824	28 289	69,9	70,8	7,4	9,9
dont hommes	14 600	14 764	74,6	75,2	6,9	9,8
dont femmes	13 225	13 524	65,4	66,6	7,9	10,0
dont total non immigrés	25 343	25 475	70,2	71,0	6,8	9,1
dont total immigrés	2 482	2 814	67,5	68,7	13,1	16,9
Immigrés des pays tiers	1 665	1 912	67	67	16	20
dont hommes	968	1 085	80	81	15	19
dont femmes	697	827	55	55	18	22
dont étrangers	922	1 035	62	61	19	25
dont hommes	562	621	76	78	17	23
dont femmes	360	414	47	46	21	29
dont naturalisés	743	877	75	75	13	15
dont hommes	406	464	85	85	12	15
dont femmes	337	414	65	66	14	15
Immigrés de l'EEE	817	902	69	73	7	10
dont hommes	411	474	75	79	6	10
dont femmes	405	427	64	68	7	10

Effectifs en milliers, taux en %, voir encadré source pour tous les tableaux et graphiques.

Les hommes immigrés ont des taux d'activité très élevés et au-dessus du taux observé pour les hommes non immigrés. Il est particulièrement élevé pour les hommes originaires d'Afrique hors Maghreb et de Turquie. Ces écarts avec la population non immigrée résultent d'abord de la structure par âge des immigrés. Ceux-ci, pour une grande part, arrivent en France après leurs études. Les personnes arrivées au cours des vagues migratoires les plus récentes sont ainsi surreprésentées dans la tranche d'âge des 35-49 ans.

La situation est beaucoup plus contrastée chez les femmes. Les femmes non immigrées ont un taux d'activité inférieur à celui des hommes, mais de 7 points seulement (tableau 2). Cet écart atteint 22 points pour les femmes immigrées. Seules les femmes portugaises ont un taux d'activité vraiment élevé. Ce taux est même supérieur à celui des femmes non immigrées (67,6 %). A l'inverse, les femmes originaires du Maghreb ou de Turquie sont peu actives. Trois facteurs doivent être pris en compte. La structure d'âge est en effet plus défavorable, notamment pour les femmes immigrées d'origine d'un pays tiers. Elles sont surreprésentées aux âges où l'on a fréquemment des enfants, en particulier très jeunes. Leur niveau de diplôme est globalement faible, ce qui ne leur laisse pas espérer des salaires élevés, donc les incite moins à être actives. Un effet d'origine spécifique est probable. Les personnes ayant vécu au moins jusqu'à l'adolescence, parfois jusqu'à vingt ou vingt-cinq ans dans des pays où la norme sociale porte plus les femmes à rester au foyer, arbitrent plutôt en faveur de la vie de famille que d'une activité rémunérée.

Tableau 2 : taux d'activité des immigrés par origines détaillées, %, 2012

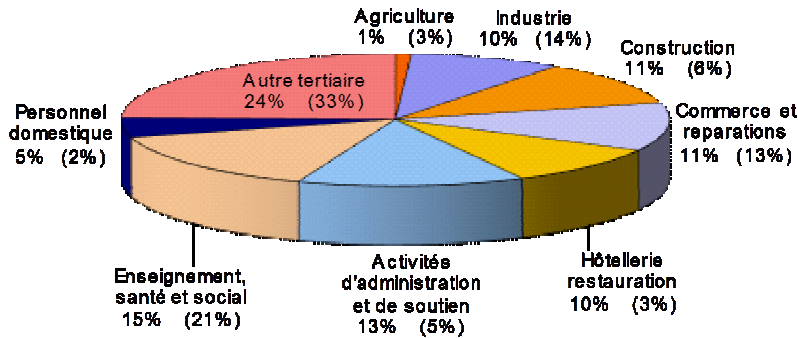
	taux d'activité		
	Ensemble	Hommes	Femmes
Espagne	69	77	62
Portugal	80	82	77
Italie	65	71	56
Autres EEE	70	80	64
Algérie	64	81	50
Maroc	64	80	48
Tunisie	63	79	42
Autres Afrique	73	83	66
Turquie	62	85	35
Autres pays tiers	68	77	60
Immigrés	67	80	58
Non immigrés	71,0	74,6	67,6

Infos migrations

Page 3

Les deux tiers des immigrés des pays tiers sont soit employés, soit ouvriers. La structure par catégorie socioprofessionnelle évolue peu. Cependant, une part croissante d'entre eux est cadre ; elle atteint 11 % en 2012 (10 % en 2008).

Graphique 1 : Secteurs d'activité des actifs immigrés des pays tiers et des Français de naissance (entre parenthèses)



Les immigrés des pays tiers sont 11 % à exercer une activité dans la construction contre 6 % des Français de naissance. Ils sont proportionnellement près de trois fois plus nombreux à travailler dans l'hôtellerie-restauration (10 %), les activités d'administration et de soutien (13 %, en majorité dans le nettoyage et la sécurité) et chez des particuliers comme personnel domestique (5 %).

Bien que relativement nombreux, ils sont toutefois moins présents que les natifs dans l'industrie (10 %) et les activités d'enseignement, santé et social (15 %).

Les immigrés sont plus souvent salariés du privé

La part des Français de parents nés Français en emploi qui sont salariés (que ce soit de statut privé ou public) est de 88 %. Elle est la même pour les immigrés (tableau 3). Cependant, les immigrés sont beaucoup plus fréquemment sous statut privé, en particulier les immigrés originaires des pays tiers. Parmi les non-salariés, il y a surreprésentation des immigrés d'origine des pays de l'EEE, notamment du Portugal. Les immigrés travaillent dans certains secteurs (construction, restauration) où le non-salariat est plus fréquent mais sont peu représentés dans les professions libérales, notamment du fait de restrictions juridiques. L'accès aux fonctions publiques est aussi restreint pour les personnes n'ayant pas la nationalité française ou, maintenant, d'un pays de l'Union européenne. Cela explique la sous représentation des immigrés parmi les employés salariés à statut public.

Les immigrés sont moins souvent sous contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires

La nature des emplois s'apprécie aussi en terme de « type de contrat ». Les immigrés originaires des pays tiers sont plus fréquemment en emploi avec un contrat à durée déterminée, voire un statut de stagiaire. Ceci résulte notamment de la répartition par secteur d'activité.

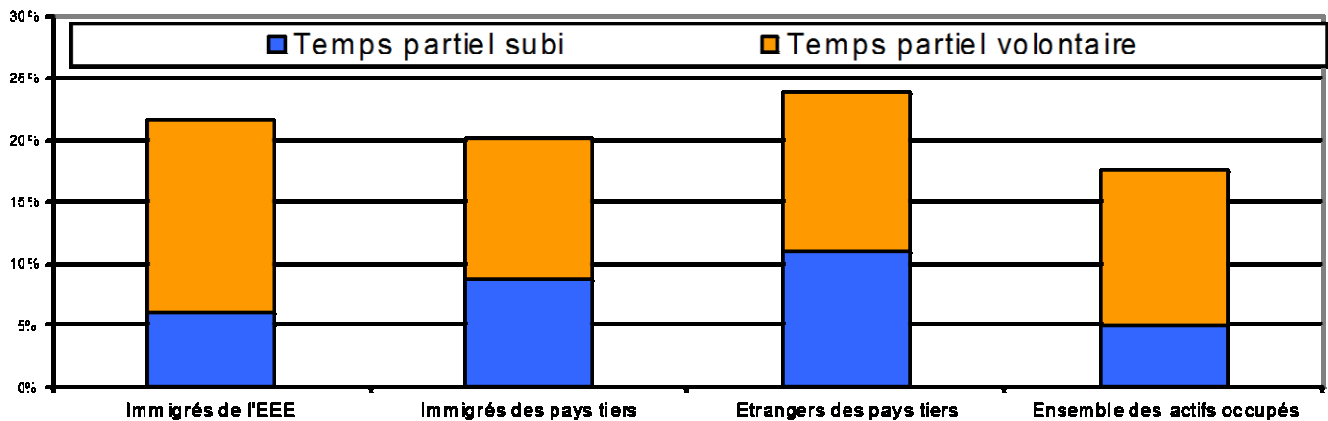
Tableau 3 : répartition de la population selon le statut et l'origine (en %)

	Non salariés	Salariés		Type de contrats (salariés)		
		Statut privé	Statut public	Intérim et apprentis	CDD et stages	CDI et fonctionnaires
Immigrés de l'EEE	13,2	77,4	9,4	2,9	7,8	76,1
Immigrés des pays tiers	10,5	79,1	10,5	4,8	12,6	72,2
dont étrangers des pays tiers	9,5	85,2	5,3	6,0	15,1	69,4
Total	11,1	69,2	19,6	3,5	8,8	76,6

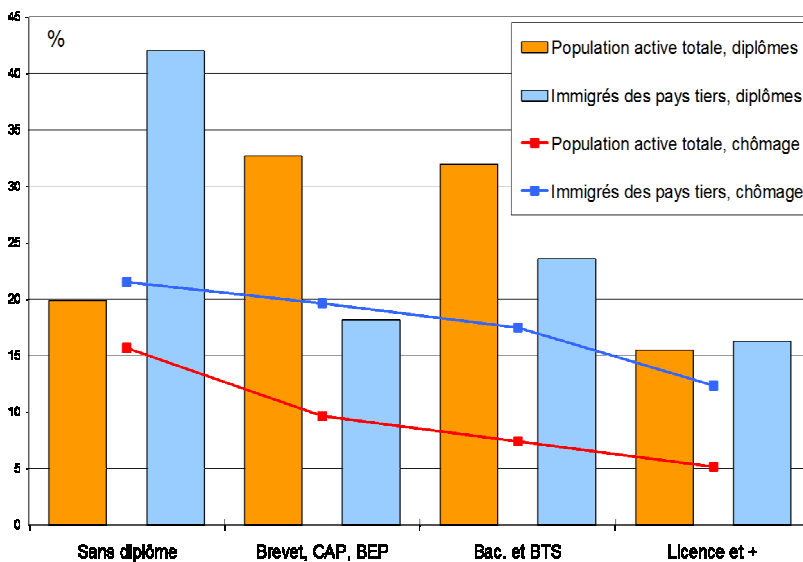
Les immigrés travaillent à temps partiel un peu plus fréquemment que les non immigrés

Cette forme de travail concerne beaucoup plus les femmes que les hommes, quelle que soit l'origine. Les immigrés sont ainsi un peu plus de 20 % dans ce cas contre 17 % pour les non immigrés (graphique 2). La principale explication tient à un effet de secteur. Le temps partiel est très répandu dans les secteurs des services non qualifiés aux entreprises et aux personnes (nettoyage, soins domestiques, ...). Or, beaucoup de femmes immigrées, notamment les femmes étrangères originaires des pays tiers sont employées dans ces secteurs. Il y a davantage de différences quant au travail à temps partiel subi (défini par le fait que la personne précise qu'elle souhaiterait travailler davantage). Ainsi, environ une personne employée à temps partiel sur quatre souhaite travailler davantage. Cette part passe à une personne sur deux pour les immigrés originaires des pays tiers.

Graphique 2 : temps partiel subi et volontaire par origines



Graphique 3 : Niveaux de diplômes et taux de chômage (immigrés des pays tiers)



Les immigrés des pays tiers sont moins diplômés que l'ensemble de la population (graphique 3) : 42 % sont sans diplôme contre 20 % de l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans. Comme la part des immigrés des pays tiers diplômés d'au moins une licence est similaire à celle observée en population générale, c'est aux niveaux intermédiaires de diplômes qu'ils sont moins représentés. Mais à niveau de diplôme égal, ils sont toujours plus fréquemment au chômage. Par exemple, parmi les personnes ayant au moins une licence, le taux de chômage est de 14 % pour les immigrés des pays tiers contre 6 % pour l'ensemble de la population.

Source : Enquête Emploi en Continu (EEC) de l'INSEE, déclinaison française de l'enquête européenne sur les forces de travail (Labor Force Survey, LFS). Champ : France métropolitaine

Le taux d'activité est la proportion d'actifs (personnes ayant un emploi et chômeurs) dans la population âgée de 15 à 64 ans.

Le taux de chômage est la proportion de chômeurs parmi les actifs.

Est immigrée toute personne née étrangère à l'étranger. La population des immigrés comprend donc des étrangers et des personnes ayant acquis la nationalité française. Le pays d'origine est le pays de nationalité actuelle ou le pays de naissance en cas d'acquisition de la nationalité française. Par commodité, l'EEE inclut aussi la Suisse dans cette étude.

Pour en savoir plus :

[1] . OECD Factbook 2010: Economic, Environmental and Social Statistics, OECD 2010

Voir aussi les bilans annuels publiés en 2012 et 2013 (Infos migrations n° 31 et 48)